### LES AIDES FISCALES A L'INVESTISSEMENT LOCATIF AVEC TRAVAUX

## - Dispositif dit « Denormandie »

Nature aide	Aide fiscale (réduction d'impôt sur le revenu) par acquisition –amélioration de logements ou transformation d'un local en logement
Public cible	Propriétaires physiques bailleurs (et associés physiques de sociétés propriétaires non soumises à l'impôt sur les sociétés, hors SCPI)
Outils mobilisables et	Critères liés aux travaux :
financement	Travaux représentant au moins 25% du coût total d'acquisition : ils doivent prévoir
	*Soit une réduction de la performance énergétique d'au moins 30 %
	*Soit 2 types au moins de travaux de rénovation parmi les 5 suivants : changement de chaudière, isolation des combles, isolation des murs, changement de production d'eau chaude, isolation des fenêtres.
	Critères de ressources ou statut du bénéficiaire
	Personne physique soumise à l'impôt sur le revenu
	Destination finale et contreparties
	Location à tarif modéré à des locataires à revenus modestes (barème locatif intermédiaire).
	Engagement minimal de location de 6 ans
	Montant de l'aide
	Calcul de la réduction d'impôt sur la base du coût total des travaux dans la limite de 2 plafonds :
	*300 000 € par personne et par an Subvention à la maîtrise d'ouvrage d'insertion(MOI)
	*5 500 € par m2 de surface habitable
	Son taux est de 12% pour un engagement de location de 6 ans, 18% pour 9 ans et 21 % pour 12 ans.
	Taux de TVA réduit pour les trvx de rénovation du logt
	Incompatible Avec « Malraux » et « Louer Mieux »

# - Dispositif dit « Pinel » dans les bâtiments existants (2013-2021)

Nature aide	Aide fiscale via réduction d'impôt sur le revenu, pour encourager les investissements locatifs dans l'immobilier neuf en zones
	tendues. Peut concerner la remise à neuf complète de logements non décents ou la transformation de locaux en logements.
Public cible	Propriétaires physiques bailleurs (et associés physiques de sociétés propriétaires non soumises à l'impôt sur les sociétés, hors SCPI)
Outils mobilisables et	Critères liés aux travaux :
financement	Travaux de transformation en logement, ou de réhabilitation permettant d'atteindre l'ensemble des critères de performance technique.
	Critères de ressources ou statut du bénéficiaire
	Personne physique soumise à l'impôt sur le revenu
	Destination finale et contreparties
	Location à tarif modéré à des locataires à revenus modestes (barème locatif intermédiaire).
	Engagement minimal de location de 6 ans
	Montant de l'aide
	Calcul de la réduction d'impôt sur la base du coût total des travaux dans la limite de 2 plafonds :
	*300 000 € par personne et par an Subvention à la maîtrise d'ouvrage d'insertion(MOI)
	*5 500 € par m2 de surface habitable
	Son taux est de 12% pour un engagement de location de 6 ans, 18% pour 9 ans et 21 % pour 12 ans.
	Taux de TVA réduit pour les travaux de rénovation du logt
	Incompatible Avec « Malraux », « Denormandie » et « Louer Mieux »

## - Dispositif dit « Malraux »

Nature aide	Aide fiscale via réduction d'impôt sur le revenu, pour des biens déjà acquis par les propriétaires
Public cible	Propriétaires physiques bailleurs (et associés physiques de sociétés propriétaires non soumises à l'impôt sur les sociétés, dont SCPI sous conditions)
Zonage	Site patrimonial remarquable classé, et jusqu'au 31 décembre 2019, les territoires PNRQAD et certains quartiers NPNRU
Outils mobilisables et	Critères liés aux travaux :
financement	Restauration complète
	Déclaration d'utilité publique nécessaire sauf si Plan de sauvegarde etd e mise en valeur (PSMV) ou de mise en valeur de
	l'architecture et du patrimoine (PMVAP).
	Critères de ressources ou statut du bénéficiaire
	Personne physique propriétaire
	Destination finale et contreparties
	Obligation de location comme résidence principale en non meublé
	Engagement minimal de location de 6 ans
	Montant de l'aide
	Taux de 30 % (22 % en SPR ne disposant pas d'un PSMV ni d'un PMVA")
	Les dépenses prises en compte sont plafonnées à 400 000 € sur une période de 4 ans consécutifs
	Autres outils
	Dispositif « Louer abordable »
	Aides de l'ANAH
	Eco-PTZ
	Incompatible Avec « Denormandie », « PINEL » et la déduction des revenus fonciers « Louer ensemble »

# - Dispositif dit « louer abordable »

DISPOSITIF DIT « LOUER ABORDABLE »		
Nature aide	Aide fiscale (déduction des revenus fonciers) pour location intermédiaire en zone sous tension	
Public cible	Propriétaires physiques bailleurs (et associés physiques de sociétés propriétaires non soumises à l'impôt sur les sociétés, hors SCPI)	
Zonage	Zones A, A bis, et B1.	
Outils mobilisables et	Critères liés aux travaux :	
financement	Le dispositif n'implique pas nécessairement la réalisation de travaux.	
	Critères de durée	
	Conventionnement avec l'ANAH d'au moins 6 ans ou 9 ans avec travaux	
	Destination finale et contreparties	
	Conventionnement ANAH: engagement de location à loyer social, très social, intermédiaire, ou par dispositif d'intermédiation locative à un public aux revenus correspondants	
	Montant de l'aide	
	Abattement variable de 15% à 85% en fonction de la zone géographique, du niveau de loyer mis en place, et du mode de gestion du bien (intermédiation locative)	
	Autres outils	
	Possibilité de cumul avec les dispositifs « Malraux » et avec les aides de l'ANAH	
	Incompatible Avec « Denormandie », « PINEL »	